



## COMPTE-RENDU

### **Conseil de quartier Caudéran**

Lundi 3 juillet 2023, Théâtre de la Pergola

Etaient présents :

- 113 habitantes et habitants
- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Pascale Bousquet-Pitt, Maire-adjointe du quartier Bordeaux Caudéran
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Sylvie Cassou-Schotte, Présidente de la Régie de l'eau Bordeaux Métropole
- Maxime Ghesquière, Conseiller municipal délégué pour le cycle de l'eau dans la ville
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Sylvie Justome, Adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire et de la santé
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué pour le zéro déchet, la propreté
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux, de Bordeaux Métropole et de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :

[Conseil de quartier Caudéran - YouTube](#)

## SOMMAIRE

INTRODUCTION DE PIERRE HURMIC, MAIRE DE BORDEAUX .....	2
INTRODUCTION DE PASCALE BOUSQUET-PITT, MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER DE CAUDÉRAN.....	2
INFORMATION GRAND DIALOGUE CITOYEN.....	3
LA REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE : LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE L'EAU .....	4
TEMPS D'ECHANGES .....	4
LA PROPRETE.....	6
TEMPS D'ECHANGES .....	7
CONCLUSION .....	10

## INTRODUCTION DE PIERRE HURMIC, MAIRE DE BORDEAUX

**Pierre Hurmic** indique que les récents événements ayant eu lieu dans certains quartiers de Bordeaux mobilisent fortement l'équipe municipale. Il participera demain à une réunion avec le Président de la République aux côtés des maires des grandes villes impactées par les mêmes événements.

Les échanges en conseil de quartier nécessitent de respecter le travail accompli. Rien n'est parfait en politique. Les actions doivent toujours être conduites avec humilité. En tout état de cause, le quartier de Caudéran, qui compte le plus grand nombre de centenaires, n'est pas oublié. Deux associations ont été sélectionnées pour se charger du projet de jardin-forêt multisensoriel à proximité de la rue Pasteur. Le cheminement paysager de l'avenue de la Gare a été rénové. Le développement ferroviaire bénéficiera également à Caudéran. Avec sa circulation apaisée à proximité des écoles, deux nouvelles éditions de la « Rue aux Enfants » interviendront à la rentrée.

La Mairie poursuit son effort de végétalisation des rues de Caudéran. Dans l'ensemble de la ville de Bordeaux, 13 000 arbres seront plantés. L'effort porte également sur la végétalisation des cours d'école (« cours buissonnières »), ainsi que sur l'installation de véloboxs et de stations d'autopartage supplémentaires.

La réfection des trottoirs et des rues de Caudéran, pour sa part, fait l'objet d'un budget spécifique de 150 000 euros par an. En outre, la piscine Stéhelin deviendra bientôt une infrastructure de premier plan. Enfin, la programmation culturelle de la Pergola est désormais plus variée, avec son ouverture aux associations du quartier

## INTRODUCTION DE PASCALE BOUSQUET-PITT, MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER DE CAUDÉRAN

Le sujet des seniors, plébiscité par les habitants, a été abordé lors du dernier conseil de quartier. Pascale Bousquet-Pitt invite les habitants intéressés à consulter le Club Seniors pour la présentation des activités destinées à cette population. Concernant les travaux de réfection, une grande partie de la rue Murat a été refaite à neuf et sera bientôt végétalisée. En outre, le projet de la piscine Stéhelin progresse. Il s'agira de la première piscine nordique de France non adossée à un bassin classique.

S'agissant des transports en commun, Pascale Bousquet-Pitt annonce l'amélioration de la fréquence des lignes 2 et 3. La ligne 33 desservira désormais l'aéroport. Une nouvelle ligne sera créée pour desservir la gare de Caudéran. Elle sera connectée avec les lignes A et D du tramway et le futur Bus Express. Par ailleurs, la ligne 51 renforcera la desserte du quartier en heures de pointe et reliera notamment Caudéran à l'Aéroparc. Il est à noter que le parcours de la ligne 1 a été préservé malgré le prolongement du tramway vers l'aéroport. Pascale Bousquet-Pitt annonce également le lancement des services Flex'Aero et Flex'Night dans le cadre de la nouvelle délégation de service public des transports, ainsi que le lancement du service de prêt et de location Vélo'C.

Quant à elle, l'expérimentation de la mise à sens unique d'une partie de l'avenue du Général Leclerc et de la rue Louis Barthou durera 7 mois. L'objectif est de rendre le secteur plus apaisé. Un îlot de fraîcheur a été aménagé au niveau de la place Lehu. Les travaux de végétalisation auront lieu à l'automne. Un autre projet similaire aura lieu place Ozanam, avec 810 m<sup>2</sup> d'espaces arborés et la sécurisation des cheminements doux.

Pascale Bousquet-Pitt cite également les projets de réfection du square de l'angle de la rue Soubiras et de l'avenue d'Eysines avec de la végétalisation supplémentaire et la création d'un cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite. Elle mentionne enfin l'opération « On trie ses déchets à la maison » dans les parcs bordelais, dont les premiers résultats sont encourageants, ainsi que l'opération de broyage des déchets végétaux et de don de composteurs, laquelle sera renouvelée à l'automne.

## INFORMATION GRAND DIALOGUE CITOYEN

**Tiphaine Arduin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective**

Le Grand Dialogue Citoyen vise à inciter les habitants à participer à la construction des politiques de la ville. Programmé entre février 2023 et février 2024 sur la thématique de l'urgence climatique, il s'articule autour de 3 étapes :

- l'effervescence : les habitants sont invités à réfléchir à de nouvelles solutions, à coopérer et unir leurs forces, contribution de tous notamment au travers la tournée du Grand dialogue citoyen et la plateforme « participation.bordeaux.fr » ;
- une convention citoyenne : d'octobre 2023 à janvier 2024, 100 habitants tirés au sort devant examiner les idées issues de la première phase et formuler des préconisations ;
- l'atterrissement : analyse des contributions et retour vers les habitants.

## LA REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE : LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

### **Sylvie Cassou-Schotte, Présidente de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole**

Bordeaux Métropole a créé il y a 6 mois une entreprise publique (EPIC) pour la gestion de l'eau potable. En janvier 2026, la régie de l'Eau Bordeaux Métropole récupérera pleinement la compétence « assainissement ». Le choix d'une gestion publique de l'eau est apparu comme essentiel pour la transition écologique, l'eau étant un bien commun, essentiel et vital. La régie distribue de l'eau dans 23 des 28 communes de Bordeaux Métropole ce qui représente un volume de 300 000 abonnés et 800 000 usagers quotidiens. Dans cet ensemble, on compte les grands comptes que sont les collectivités territoriales, les administrations, les bailleurs, les entreprises et les commerces.

Au quotidien, le poste le plus gourmand en consommation d'eau est celui de la douche et des toilettes, d'où le lancement d'une réflexion sur la réutilisation des eaux dites « grises » (eaux usées traitées). La Gironde est riche de nappes souterraines profondes. Cependant, l'enjeu est de préserver l'eau, car elle se régénère plus lentement avec les épisodes de sécheresse.

Les pistes principales d'économie sont les écogestes et la réparation des fuites. Pour repérer une fuite, chaque habitant est invité à mesurer l'évolution de son compteur d'eau entre la fin de journée et le lever.

### **Maxime Ghesquière, Conseiller municipal délégué pour le cycle de l'eau dans la ville**

Le délai habituel de réparation d'une fuite d'eau sur la route est de 72 heures. Lorsqu'une fuite est repérée, un marquage bleu est inscrit au sol sur la chaussée ou sur le trottoir. Au total, 2 400 fuites sont réparées chaque année au niveau de la métropole bordelaise. Sur ce territoire, le rendement du réseau est estimé à 85,4 %, un taux meilleur que la moyenne nationale de 80%. Par ailleurs, un bassin de rétention des eaux pluviales a été créé sous la place Ozanam afin de lutter contre les inondations.

### **Sylvie Cassou-Schotte, Présidente de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole**

Une prochaine campagne de communication sera intitulée « Protège ta nappe » afin de sensibiliser les habitants aux économies et aux gestes écocitoyens. A cet égard, si tous les habitants écourtaient leur douche quotidienne de seulement 1 minute, 3 à 4 millions de m<sup>3</sup> seraient économisés chaque année. Pour l'heure, la Métropole n'est pas impactée par un arrêté de restriction d'eau. Néanmoins, il est très probable que ce type de mesure survienne pendant l'été à venir.

## TEMPS D'ECHANGES

- Facturation et gestion administrative**

*« J'ai été victime d'une erreur de facturation d'eau et ne suis pas seul dans ce cas. La nouvelle gestion administrative nous épargnera-t-elle de ce type d'inconvénients ? »*

*« Comment faire pour recevoir sa facture d'eau, lorsque l'on vit en appartement ? »*

La majorité des propriétaires d'appartements dans l'immeuble doit voter pour l'individualisation des compteurs.

**Sylvie Cassou-Schotte** précise qu'une réflexion porte sur la généralisation de l'individualisation des compteurs.

*« Dans les maisons modernes, les compteurs sont parfois enterrés dans des regards profonds. Il est alors difficile de contrôler sa propre consommation d'eau. »*

Le bâti est construit ainsi. Parfois, les compteurs sont enterrés au 1er ou 2ème sous-sol, ce qui empêche les télérelevés. Les relevés de compteurs s'effectuent toujours une fois par an à la même période.

- **Fuites de canalisations**

*« Connaît-on les causes précises des fuites d'eau, qui semblent très nombreuses ? »*

*« Rue Emile Dreux, une personne a réalisé voici quelque temps un marquage bleu sur le trottoir. Or la fuite est encore présente aujourd'hui. »*

Chaque usager qui constate une anomalie peut la signaler au 09 77 40 10 13, aux services de la régie situés au 91, rue Paulin ou sur le site [www.leaubordeauxmetropole.fr](http://www.leaubordeauxmetropole.fr).

**Sylvie Cassou-Schotte** note que la réparation d'une fuite très importante nécessite des coupures d'eau dans le quartier et des arrêtés. Cette réparation peut donc prendre plus de temps.

**Maxime Ghesquière** ajoute que les épisodes de gel et de dégel provoquent des mouvements dans le sol qui peuvent engendrer des trous dans les canalisations. En outre, les fuites peuvent être causées par les vibrations du passage des véhicules sur la voirie.

*« Quel matériau permet-il aux canalisations de ne pas s'abîmer ? »*

**Sylvie Cassou-Schotte** indique que la direction de recherche et d'innovation de la régie teste les meilleurs matériaux, mais définit également un ordre de priorité pour agir sur les 3 200 km de canalisations de la Métropole.

- **Économies d'eau**

*« De très nombreux permis de construire sont accordés par service de l'urbanisme pour la construction de piscines. Pourrait-on limiter cet essor afin d'économiser l'eau ? »*

**Pascale Bousquet-Pitt** explique que le plan local d'urbanisme actuel permet aux habitants de construire des piscines. Le PLU en cours de révision inclura des contraintes supplémentaires, comme la végétalisation en contrepartie.

- **Propreté et pollution**

*« Hier, j'ai vu une personne vider son cendrier dans l'égout. C'est inadmissible. Il faut sensibiliser les gens. »*

**Sylvie Cassou-Schotte** cite la campagne de communication intitulée «La Garonne commence ici ». Le civisme concernant le patrimoine à protéger qu'est l'eau doit effectivement s'accroître.

*« Où en est l'affaire relative à la pollution de 20 % des ressources en eau qui est survenue voici 10 ans ? »*

**Sylvie Cassou-Schotte** rappelle que cette pollution au perchlorate a été repérée en 2011 à proximité de Saint-Médard-en-Jalles. La remise en ordre du site a pris plusieurs années. Un procès est en cours avec l'entreprise à l'origine de cette pollution.

- **Accès à l'eau**

« *En 2022, Monsieur Pierre Hurmic a signé le Manifeste de l'Eau, qui comportait certaines mesures précises, comme la mise en place de bains-douches municipaux à destination des populations précaires. Quelles réponses ont-elles été apportées ?* »

**Sylvie Cassou-Schotte** indique que l'accessibilité à l'eau est inscrite dans la loi. Il est donc essentiel d'agir, notamment au niveau des campements. Le passage en régie publique s'accompagne du maintien des tarifs pendant 1 an, le temps de construire une nouvelle tarification sociale et environnementale.

**Maxime Ghesquière** a incité Pierre Hurmic à signer le manifeste. La grande majorité des fontaines a été remise en service. Un travail porte en outre sur la disponibilité des 65 toilettes automatiques. Pendant la crise sanitaire du covid, la Mairie a travaillé pour continuer à apporter de l'eau dans tous les lieux de vie.

- **Circulations**

« *J'ai découvert le nouveau plan de circulation de l'avenue Louis Barthou et l'avenue du Général Leclerc, qui impactera des milliers de personnes. Ont-elles été informées ? Quels sont l'utilité et le gain social de ce plan de circulation ?* »

« *Stationnement : quelles nouvelles décisions ont-elles été prises au regard des sondages ? Les habitudes ont changé avec le télétravail.* »

**Pascale Bousquet-Pitt** rappelle que la Mairie s'est engagée à travailler sur les zones en tension en termes de stationnement. Après un sondage en 2021, seule la zone du Parc Bordelais a choisi de passer au stationnement réglementé à la fin 2023.

**Didier Jeanjean** rappelle que le plan de circulation des axes Louis Barthou et Général Leclerc s'inscrit dans une expérimentation de 7 mois. Toutes les personnes pourront donner leur avis à l'issue de ce programme. En tout état de cause, la rue Louis Barthou s'avère dangereuse pour les cyclistes. Or il convient d'accompagner les personnes qui font l'effort de changer de mode de transport et s'assurer de leur sécurité.

## LA PROPRETE

**Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué pour le zéro déchet, la propreté**

Les objectifs de la propreté urbaine sont de :

- sécuriser le domaine public ;
- lutter contre l'insalubrité ;
- garantir le cadre de vie ;
- protéger l'environnement.

L'existence de la propreté urbaine n'est pas un prétexte aux incivilités ni une alternative au service de collecte des déchets. La réduction des déchets reste la meilleure des solutions. La propreté urbaine ne joue pas non plus le rôle des recycleries. A

Caudéran, elle est assurée par 11 agents publics, sachant que certaines prestations sont déléguées à des associations d'insertion de personnes en difficulté.

Cette activité couvre le balayage manuel ou mécanisé du quartier, le lavage des sites stratégiques, la collecte des encombrants sur rendez-vous, les collectes spécifiques et le ramassage des feuilles à l'automne. En 2022, près de 26 000 encombrants ont été collectés sur rendez-vous auprès d'Allo Proximité. 8 000 dépôts sauvages ont été constatés et collectés par les services, ainsi que 200 tonnes de déchets hors bacs collectées à la main. Ces comportements mobilisent des moyens humains et ont un impact financier conséquent.

En tout état de cause, la transition vers le zéro déchet à Bordeaux est l'affaire de tous. Elle fait l'objet d'un Plan Propreté 2022-2026 de Bordeaux Métropole et de la mise en place d'indicateurs objectifs de propreté. Ce plan vise la réduction ou l'évitement des déchets dans l'espace public, le changement des comportements et la salubrité au quotidien.

Parallèlement, différentes expérimentations portent sur le tri dans l'espace public, d'un système de repérage de la saleté à l'aide de l'intelligence artificielle, la mise en place de parcs sans poubelles, notamment à Caudéran. A l'échelle de Bordeaux Métropole, 21 postes supplémentaires d'agents de propreté ont été créés.

Un centre de réemploi est également en projet sur le quartier.

Enfin, tout signalement peut être effectué auprès d'Allo Mairie Proximité au 05 56 10 33 33.

## TEMPS D'ECHANGES

### • Comportements

*« Beaucoup de poubelles traînent sur les trottoirs après le ramassage des ordures. Que pouvez-vous faire ? »*

**Jean-Baptiste Thony** confirme que les dépôts sauvages constituent un véritable fléau dont les piétons sont les premières victimes. Un « centre incivilités déchets » a été créé. L'une de ses missions est de mener des opérations « Rentrez vos bacs », qui prévoient une facturation spécifique après plusieurs rappels. Ce type d'opération porte ses fruits pendant un mois, puis les mauvaises habitudes émergent à nouveau. Une solution consiste à mettre en place des points d'apport volontaire en remplacement des poubelles individuelles.

*« Certaines personnes continuent de jeter leurs mégots au sol ».*

**Jean-Baptiste Thnoy** indique que Bordeaux Métropole a noué une convention avec l'éco-organisme ALCOME, qui accompagne les collectivités dans la lutte contre les mégots (communication, distribution de cendriers de poches, installation de cendriers dans la rue, etc.).

### • Collecte des déchets

*« Près du parc Monséjour, pourquoi les rippers sortent-ils les sacs des collecteurs pour les placer dans un collecteur commun ? Ce n'est pas sécurisant ni hygiénique. De plus, de nombreux déchets jonchent le sol. »*

Les rippers peuvent parfois ne pas adopter les bons gestes. Un travail d'accompagnement reste également à réaliser en la matière.

*« Le centre de recyclage de Bordeaux Nord refuse certains déchets, comme les peintures et les résidus chimiques. Il serait utile que tous les centres puissent accueillir l'ensemble des déchets. »*

**Jean-Baptiste Thony** indique que la direction de la collecte prévoit de refondre entièrement l'organisation des centres de recyclage et des déchèteries dans le cadre du plan stratégique relatif aux déchets. Il est à noter que l'entreprise Circouleur, pépite de la métropole bordelaise, recycle des peintures.

- **Gestion des trottoirs**

« *Les caniveaux sont plus difficiles à nettoyer dans les rues à stationnement unilatéral. Peut-être pouvez-vous encourager les habitants à procéder à un nettoyage ponctuel ?* »

« *Comment retirer l'herbe qui empêche l'évacuation de l'eau dans les caniveaux en cas de grande pluie ?* »

« *Entre barrière de Saint-Médard et la Barrière du Médoc, les trottoirs sont défoncés et recouverts d'herbe. Ces trottoirs manquent également de poubelles.* »

« *Quelles mesures prendre à l'égard d'un voisin dont les arbres débordent sur la rue et font tomber des feuilles, posant un problème de salubrité ?* »

La Mairie entend inviter ceux qui le peuvent et le souhaitent à contribuer à un grand nettoyage citoyen en septembre prochain. Il s'agit d'un outil de sensibilisation. Quoi qu'il en soit, chaque Bordelais est responsable de la propreté de son pas de porte. Pour les services de la ville, l'objectif est non pas d'éradiquer l'herbe sur les trottoirs, mais de faire en sorte qu'elle ne pose pas de problème d'évacuation de l'eau de pluie. Par ailleurs, l'obligation du tri dans l'espace public sera effectivement en 2025. C'est l'occasion de réévaluer les besoins, notamment au niveau des parcs.

**Pascale Bousquet-Pitt** ajoute que les services recueillent les alertes concernant la présence d'herbes sur les trottoirs, en pied de propriété, et le débordement des branches d'arbres. Les moyens de répression étant limités, l'équipe municipale opte pour la pédagogie en adressant de nombreux courriers aux habitants concernés.

« *Sur l'axe du Bus Express, les arbres récemment plantés sont en mauvais état, faute d'arrosage.* »

**Didier Jeanjean** explique que l'entretien de ces arbres incombe aux pépiniéristes qui les ont plantés, et ce, pendant 3 ans. Si ces arbres meurent, les pépiniéristes doivent les remplacer à leurs frais. Nous allons les alerter tout de même.

« *Les poubelles vertes ne sont collectées qu'une fois par semaine, contre 2 fois par semaine pour les poubelles grises. Il semble judicieux d'inverser ce schéma.* »

« *Un projet de mise à disposition de bacs à déchets végétaux est-il prévu à Caudéran ?* »

**Jean-Baptiste Thony** fait savoir qu'en 2024, les collectivités auront l'obligation de proposer à leurs habitants des solutions de collecte séparée des biodéchets. Trois solutions seront mises en œuvre :

- les composteurs individuels, solution efficace qui économise des passages de collecte ;
- les composteurs partagés : solution de proximité pour les habitants de grands ensembles ;
- les points d'apport volontaire, dont l'expérimentation à Mérignac semble positive.

La solution de tarification au poids des déchets, pour sa part, nécessite de la préparation, le remplacement de tous les bacs par des contenants à puce et des solutions de réduction des déchets.

Enfin, l'extension des consignes de tri entrée en vigueur début 2023 s'est logiquement, et heureusement, accompagnée d'un transfert de déchets de la poubelle noire à la poubelle verte. Une révision des fréquences des passages est en cours.

**Pascale Bousquet-Pitt** souligne que Caudéran est désormais intégré à la collecte des déchets verts sur demande.

- **Nuisances diverses**

*« A la rue du Petit Parc, les riverains se plaignent de l'abondance des pigeons. »*

*Un plan « pigeons » a été mis en œuvre. Après un audit, un plan d'action a été lancé fin 2022. A Caudéran, il cible les parcs et prévoit également l'installation de pigeonniers afin de canaliser les populations et les stériliser, si nécessaire (pigeonniers contraceptifs).*

*« Est-il prévu d'abandonner l'utilisation des souffleuses de feuilles, qui ne servent à rien sauf à faire beaucoup de bruit, parfois tôt le matin ? »*

**Didier Jeanjean** indique qu'il est anormal d'utiliser une souffleuse à 6 heures du matin. Il s'avère que c'est souvent les équipes de nettoyage d'une résidence qui utilisent ce type d'outil, et non pas les services de la ville. Tout habitant ne doit pas hésiter à signaler une nuisance aux services de la Mairie.

*« La propreté est aussi un ressenti. »*

Les indicateurs de propreté doivent effectivement être couplés avec des indicateurs de ressenti. Une fois la totalité des indicateurs récoltée, la ville aura une idée très précise de la situation et pourra mettre en place une gestion plus proche de besoins de la population.

## CONCLUSION

**Pascale Bousquet-Pitt, Maire-adjointe du quartier Caudéran**

**Pascale Bousquet-Pitt** signale que la consultation intitulée « Cultivons notre santé à Bordeaux » rencontre un franc succès et qu'elle est prolongée de quelques jours.

**Pascale Bousquet-Pitt** remercie les participants à ce conseil de quartier et les invite à partager un moment convivial autour d'un pot.